

L'assertion, l'interrogation et l'exclamation dans la langue kabyle (étude de quelques exemples).

Seïdh CHALAH, Noura TIGZIRI

Université de Tizi-Ouzou

INTRODUCTION

Bien que certains linguistes considèrent les phénomènes prosodiques comme "marginiaux", nul ne peut nier le rôle qu'ils jouent dans la compréhension du message. André Martinet (1980, p. 101) qui considère, pourtant, les signes prosodiques comme marginaux, à cause du "fait" qu'ils n'entrent pas dans le cadre de la double articulation (pour la critique de cette conception, cf. Mario Rossi 1999, pp. 25-29), dit : « ceci n'implique en rien qu'on les considère comme de moindre importance que le proprement linguistique. On sait pertinemment qu'ils peuvent avoir, pour la compréhension du message, une importance décisive » (Martinet, 1985, p. 90).

Comme ce travail s'inscrit dans la délimitation de quelques modalités de la phrase, il ne sera question que de l'intonation comme élément prosodique qui donne différentes valeurs ou significations à la phrase.

MÉTHODOLOGIE

Pour décrire les structures intonatives correspondant aux modalités : déclarative, interrogative (totale et partielle), et exclamative de la phrase kabyle, nous avons enregistré un corpus. Le parler choisi pour cette étude, est celui d'Ath Yiraten du village de Tawrirt Meqwren. Un corpus a été donc enregistré auprès de Ch. F. (âgée de 54 ans, monolingue).

Nous nous sommes intéressés, dans cette étude, à l'analyse d'énoncés obtenus avec une technique qui consistait à recréer la situation et le contexte énonciatifs appropriés. Les énoncés sont enregistrés (numérisés) et analysés en utilisant le logiciel Praat (version 4.0.4).

Puis, nous nous sommes intéressés à la direction et aux frontières des contours intonatifs, en prenant en considération les paramètres de la fréquence fondamentale «F₀» (mélodie/hauteur), de l'intensité et de la durée. Enfin, nous avons utilisé les niveaux intonatifs (cf. Mario Rossi et Michel Chafcouloff, 1972) pour représenter graphiquement la variation des différents contours.

Dans cette étude, nous avons procédé à la comparaison des contours intonatifs dans des contextes linguistiques identiques (une même succession monématique et phonématique: une sorte de 'paire minimale') :

- a- Phrase déclarative ~ phrase interrogative (totale)
- b- Phrase exclamative ~ phrase interrogative (partielle)

Exemples:

Iṛuḥ iḍelli. "il est parti hier." (Phrase déclarative).

~ *Iṛuḥ iḍelli?* "il est parti hier ?" (Phrase interrogative totale).

açhal i d-yusan ! "combien sont venus !" (Phrase exclamative).

~ *açhal i d-yusan ?* "combien sont venus ?" (Phrase interrogative partielle).

LES MODALITÉS DE LA PHRASE

Chaque langue possède un ensemble de contours intonatifs qui lui est propre. Ces contours sont liés aux types de phrases et à l'expressivité. A

l'intérieur d'un même type de phrase, l'utilisation d'une intonation différente engendre des interprétations différentes. En effet, l'intonation est une des particularités prosodiques qui, pour une même phrase, donnent des sens (valeurs) divers. En grammaire traditionnelle, on distingue quatre types (modalités de phrase) :

- a- La phrase déclarative
- b- La phrase exclamative
- c- La phrase interrogative (totale ou partielle)
- d- La phrase impérative

Pour la langue française, par exemple, Pierre Delattre (1966) a dégagé dix contours de base correspondant aux différents types de phrases. Il a donné une représentation schématique pour chaque type, en utilisant la direction des contours (montant, descendant), leur forme (concave, convexe), le nombre et le type de niveaux traversés (de 1 à 4). Cependant, pour lui, le commandement et l'exclamation appartiennent à la même classe que l'interrogation (leurs courbes mélodiques sont descendantes et traversent de 4 à 1, mais elles diffèrent dans leurs formes).

Observant que la majorité des langues partagent des structures intonatives communes - une intonation montante est associée à une interrogation totale et une intonation descendante correspond à une déclaration (ou même une exclamation) - beaucoup de linguistes classent les indices intonatifs dans le cadre des universaux du langage (phénomène universel). Salem Chaker (1983, p.146), dans sa thèse de doctorat, *en l'absence d'études instrumentales*, a posé pour le cas de la langue kabyle (berbère), les courbes mélodiques correspondant aux modalités¹ de la phrase comme conformes au type général (universel) :

- «- (inachevée) montante pour l'interrogation
- (achevée) à chute brusque pour l'exclamation.» (*ibid.*).

¹ Pour plus de détails sur les modalités de la phrase du kabyle, voir Kamal Nait-Zerrad (1996, T.II, pp.107-130) et Salem Chaker (1983, pp. 141-146 et 238-244).

LA PHRASE DÉCLARATIVE (ASSERTIVE/AFFIRMATIVE)

La phrase déclarative exprime une action faite ou non, ou un événement produit ou non. Dans une interaction verbale, le sujet utilisant ce mode de communication (l'assertion) fait en quelque sorte dépendre ses propos d'une phrase implicite «je t'(vous) informe que..», «je te (vous) dis que..» (Jean Dubois, 1989, p. 54). La phrase affirmative se caractérise par une intonation qui l'oppose aux autres types de phrase. Elle peut être verbale ou nominale, simple ou complexe.

Exemples : (phrases affirmatives simples)

- *yruḥ*. "il est parti" (phrase verbale)
- *d amyār*. "c'est un vieux" (phrase nominale)

Exemples : (phrases affirmatives et complexes)

- *yruḥ weqciç yer llakul* "l'enfant est parti à l'école." (phrase verbale).
- *d aqciç ameqṛan* "c'est un grand garçon." (phrase nominale).

LA PHRASE INTERROGATIVE

La phrase interrogative exprime une demande d'information. Lorsqu'un individu utilise ce type de phrase, il fait dépendre ses énoncés de la phrase implicite : «je te (vous) demande..», «je te (vous) pose la question..» (Dubois, 1989, p. 267). On distingue deux types d'interrogation, totale et partielle.

L'interrogation totale est une demande d'information (confirmation ou infirmation d'une information) qui appelle une réponse «*ah*» "oui" «*ala / awah*» "non", et qui porte sur l'ensemble de la phrase. Cette dernière peut être reprise avant ou après le «*ah*» "oui" ou le «*ala*» "non" (+ modalités de négation : 'ur.. .. ara') de la réponse.

Exemples :

- *yusa-d* ? "il est venu ?" - *awah*, (*ur d-yusi ara*) "non, (il n'est pas venu)"
- *yusa-d* ? "il est venu ?" - *ah*, (*yusa-d*) ou (*yusa-d*), *ah* "oui, (il est venu), (il est venu), oui"

Deux procédés sont utilisés pour former une interrogation totale :

- l'intonation : la phrase interrogative se distingue de la phrase déclarative par une intonation différente, tout en ayant une même succession de monèmes (une même structure).

Exemple :

- *yusa-d*. "il est venu. "
- *yusa-d ?* "il est venu ?"

- l'emploi de certains «déterminants autonomes» de la phrase (connecteurs) : la phrase interrogative est caractérisée, dans ce cas, par une même succession monématique que la phrase affirmative, sauf que pour le premier type on ajoute des «déterminants autonomes» qui fonctionnent comme des «éléments interrogatifs» exprimant un certain *doute* et qui *demandent une confirmation* ou *une infirmation* par le [*ah*] "oui" ou le [*ala*] "non".

Exemples :

- *waqila usan-d ?* = - *aeni usan-d ?* "ils sont "peut être" arrivés" ?

L'interrogation partielle est une demande d'un complément d'information sur un sujet. Elle porte sur une information que la phrase n'explicite pas (identité, circonstance de temps, de lieu...). L'interrogation partielle peut porter sur n'importe quel élément de la phrase.

Exemples :

- *yusa-d si Lpari* "il est arrivé de Paris".

Cette phrase peut faire l'objet des interrogations suivantes :

- *Milmi i d-yusa ?* "Quand est-il arrivé ?".
- *Anwa i d-yusan ?* "Qui est arrivé ?".
- *Sani i d-yusa ?* "Où est-il arrivé ?".

L'interrogation partielle est caractérisée par la présence, dans tous les cas, d'un "élément interrogatif" (cf. Chaker, 1983, pp.159-161).

LA PHRASE EXCLAMATIVE

La phrase exclamative porte dans son sens une affirmation exprimée sous l'effet d'une émotion (d'un sentiment, réel ou non), marquant l'étonnement, la surprise (quelque chose à quoi on ne s'attendait pas). La phrase exclamative se caractérise par une intonation qui l'oppose à la fois à la phrase déclarative et à la phrase interrogative.

En plus de l'intonation, il existe des procédés différents pour exprimer l'exclamation, mais qui ne lui sont pas spécifiques (cf. Nait Zerrad, 1996, pp. 113-114 / Chaker, 1983, pp. 183-184).

Exemples :

- *aṭas i d-yusan iḍelli.* "beaucoup sont venus hier." (phrase déclarative)
- *aṭas i d-yusan iḍelli!* "beaucoup sont venus hier!" (phrase exclamative)
- *aḥal i d-yusan iḍelli?* "combien sont venus hier ?" (phrase interrogative)
- *aḥal i d-yusan iḍelli!* "combien sont venus hier !" (phrase exclamative)

FORMATION DES MODALITÉS PAR OPPOSITION INTONATIVE

PHRASE DÉCLARATIVE ~ PHRASE INTERROGATIVE TOTALE

La phrase déclarative peut être définie comme *une réponse* (confirmation ou infirmation) à une interrogation totale. Cette dernière peut être définie, quant à elle, comme *une demande* de confirmation ou d'infirmation d'une phrase déclarative.

Rien qu'en changeant ses paramètres intonatifs, une même phrase (dont les monèmes sont identiques) peut être une assertion ou une interrogation totale. Dans ce travail, nous avons dégagé ce qui distingue une modalité déclarative d'une modalité interrogative totale.

PHRASE INTERROGATIVE PARTIELLE ~ PHRASE EXCLAMATIVE

Une phrase contenant un "élément interrogatif" peut exprimer une exclamation qui ne nécessite aucune réponse. En effet, dans certains cas, la phrase exclamative est conçue, du point de vue de sa structure, à l'image de la phrase interrogative partielle. La phrase exclamative est, ici, «une interrogation qui n'interroge pas» (Charles Bally, 1951, p.269).

Donc, une phrase contenant un "élément interrogatif" peut être une interrogation partielle ou une exclamation : cela dépend des paramètres prosodiques de la phrase. Dans ce travail, nous avons dégagé, à partir de structures linguistiques identiques, les caractéristiques de chaque modalité par opposition à l'autre.

LE CORPUS

Les tableaux ci-dessous contiennent «les données objectives» (valeurs) des voyelles contenues dans les différents énoncés ; c'est-à-dire leurs durées de réalisation "D" en millisecondes, leurs intensités "I" en décibels et leurs fréquences fondamentales "F₀" en hertz. Ces valeurs sont obtenues en utilisant le logiciel Praat. Les notations phonétiques des voyelles ne sont pas toujours les mêmes dans les deux membres de la paire de phrase. Les différences de transcriptions seront expliquées plus loin.

Phrase interrogative totale ~ Phrase déclarative :

"iruh-d" «il est venu» :

	Phrase interrogative (totale) /			Phrase déclarative		
	i	o	a:	i	o	ə
D (ms)	80	102	176	91	102	96
I (dB)	61	70	67	60	70	65
F ₀ (Hz)	220	270	215	219	305	197

"iruh-d idelli" «il est venu hier»:

	Phrase interrogative (totale) /					Phrase déclarative				
	i	o	i	ə	i:	i	o	i	ə	i
D	78	74	90	53	180	93	74	97	59	132
I	60	68	68	67	61	63	71	66	63	53
F ₀	216	259	214	214	172	238	338	195	181	145

"yusa-d idelli" «il est arrivé hier»:

	Phrase interrogative (totale) /					Phrase déclarative :				
	u	a	i	ə	i:	u	a	i	ə	i
D	58	66	68	55	207	71	71	102	55	170
I	61	61	68	65	60	58	64	65	63	52
F ₀	241	320	245	239	183	211	401	220	198	148

"d amec̣uḥ" «il est petit»:

	Phrase interrogative (totale) /			Phrase déclarative	
	a	o:		a	o
D	75	233		76	150
I	62	65		60	59
F ₀	234	189		305	171

"d amȳar" «il est vieux» :

	Phrase interrogative (totale)/			Phrase déclarative	
	a	a:		a	a
D	69	243		90	167
I	62	61		65	56
F ₀	226	202		269	175

Phrase exclamative ~ Phrase interrogative partielle:

"aḥal" «combien»:

	Phrase exclamative				Phrase interrogative (partielle)	
	a	a:			a	a
D	85	600		80	258	
I	60	57		57	59	
F ₀	219	204		277	187	

"aḥal i d-yusan" «combien (de personnes) sont venues» :

	Phrase exclamative						Phrase interrogative (partielle)				
	a	a	i	u	a:		a	a	i	u	a
D	88	90	78	120	620		95	74	73	95	53
I	59	60	57	58	60		54	58	60	58	0
F ₀	247	264	278	217	224		356	327	355	209	157

"aḥal iruḥen" «combien (de personnes) sont parties» :

	Phrase exclamative						Phrase interrogative (partielle)				
	a	a	i	o	a:		a	a	i	o	ə
D	79	112	158	158	470		76	80	152	136	53
I	56	61	63	61	57		59	62	62	60	0
F ₀	257	268	254	259	231		297	311	260	265	141

"am_k yuyal" «comment il est devenu» :

	Phrase exclamative				Phrase interrogative (partielle)		
	a	u	a:		a	u	a
D	99	248	461		100	159	103
I	57	60	59		60	62	58
F ₀	261	244	210		310	284	180

"am_k iga" «comment il est» :

	Phrase exclamative				Phrase interrogative (partielle)		
	a	i	a:		a	i	a
D	87	195	620		77	203	161
I	63	62	60		66	61	63
F ₀	245	208	191		322	207	168

C'est en comparant chaque voyelle appartenant à une modalité de la phrase à sa correspondante dans l'autre modalité (paire de phrases) que nous avons dégagé les caractéristiques prosodiques de chaque type d'énoncés.

REPRÉSENTATION DE LA VARIATION TONALE DES ÉNONCÉS

Pour obtenir une description structurale et pour avoir une illustration de la variation tonale des différents types d'énoncés, nous avons utilisé le système de Mario Rossi et Michel Chafcouloff des six niveaux (registres), sur lesquels nous avons représenté les syllabes constituant ces énoncés (Rossi et Chafcouloff, 1972). Les limites de ces niveaux sont calculées en fonction de la dynamique de base de notre informateur, qui est de 221 Hz. Les tableaux représentent donc la variation mélodique des différents énoncés suivant les six registres (1: grave infra-grave, 2: moyen inférieur [infra-médium], 3: moyen supérieur [infra-aigu], 4: moyen, 5: aigu, 6: suraigu)

Phrase interrogative totale ~ Phrase déclarative :

"iruḥ-d" «il est venu» :

	Phrase interrogative (totale)	Phrase déclarative
3	r o	r o
2	i ḥ a: d	i ḥ əd

"iruḥ-d idelli" «il est venu hier»:

	Phrase interrogative (totale)	Phrase déclarative
3		ro ḥ
2	i ro ḥ d i d ə	i d i d ə
1	lli:	lli

"yusa-d idelli" «il est arrivé hier»:

	Phrase interrogative (totale)	Phrase déclarative
5		sa
4	sa	
3		
2	ju di d ə	ju di d ə
1	lli:	lli

"d amecṭuḥ" «il est petit»:

	Phrase interrogative (totale)	Phrase déclarative
3		<u>d</u> amʃ
2	<u>d</u> amʃ	
1	tə:h	təh

"d amyar" «il est vieux» :

	Phrase interrogative (totale)	Phrase déclarative
3		<u>d</u> am
2	<u>d</u> am ya:r	
1		yar

Phrase exclamative ~ Phrase interrogative partielle:

"ačal" «combien»:

	Phrase exclamative	Phrase interrogative (partielle)
3		a ʃ
2	a ʃ ħ a: l	
1		ħ a l

"ačal i d-yusan" «combien (de personnes) sont venues»:

	Phrase exclamative	Phrase interrogative (partielle)
4		a ʃ ħ a l i d
3	ħ a l i d	
2	a ʃ j u s a : n	j u
1		
0		s a n

"ačal iruħen" «combien (de personnes) sont parties»:

	Phrase exclamative	Phrase interrogative (partielle)
3		a ʃ ħ a
2	a ʃ ħ a l i r o ħ a: n	l i r o
1		
0		ħ ə n

"amek yuçal" «comment il est devenu»:

	Phrase exclamative	Phrase interrogative (partielle)
3		a m <u>k</u> j u
2	a m <u>k</u> j u y a : l	
1		y a l

"amk iga" «comment il est»:

	Phrase exclamative	Phrase interrogative (partielle)
4		a m
3		
2	a m <u>k</u> i g a:	<u>k</u> i
1		<u>g</u> a

LES MODALITÉS PAR OPPOSITION INTONATIVE (DONNÉES ACOUSTIQUES ET INTERPRÉTATION)

PHRASE DÉCLARATIVE ~ PHRASE INTERROGATIVE TOTALE

Du point de vue de la durée (D), les phrases interrogatives sont caractérisées par le fait que les durées de réalisation de leurs dernières voyelles sont allongées par rapport aux voyelles des phrases déclaratives. La différence de durée peut atteindre 0,080 s. pour les phrases simples, et 0,040 s. pour les complexes.

Du point de vue de la mélodie (F_0), les phrases interrogatives sont caractérisées par des variations lentes dans les deux sens (montée et descente), contrairement aux phrases déclaratives qui ont la caractéristique d'avoir des montées et des chutes rapides, en atteignant les registres les plus hauts et les plus bas ("d'un extrême à un autre").

Pour ce qui est de l'intensité (I), en comparant tous les énoncés, nous avons constaté que les valeurs des dernières voyelles de la phrase interrogative sont supérieures à celles de la phrase déclarative. Ces données de l'intensité, en interaction avec celles de la fréquence fondamentale et de la durée, donnent, du point de vue perceptif, une mélodie descendante lente, avec une durée plus longue, pour la dernière voyelle de la phrase interrogative totale. Une mélodie descendante rapide (brusque) pour la dernière voyelle de la phrase déclarative.

L'allongement des dernières voyelles de la phrase interrogative totale influe même sur les voyelles neutres [ə]. En effet, ces dernières deviennent dans ces cas des [a :] allongées du point de vue perceptif (cf. l'exemple de "iruh-d" [iroħa:d] ?).

PHRASE INTERROGATIVE PARTIELLE ~ PHRASE EXCLAMATIVE

Les phrases exclamatives sont caractérisées, du point de vue de la durée, par leurs dernières voyelles qui sont allongées d'au moins 0,332 s. par rapport aux durées des dernières voyelles des phrases interrogatives partielles.

Du point de vue de la mélodie, les phrases exclamatives sont caractérisées par une monotonie au niveau du médium avec, dans le cas des énoncés ayant cinq voyelles, une montée (pour la 2^{ème} et/ou 3^{ème} voyelle) et/ou une descente légère (pour la dernière voyelle) qui ne dépasse pas un niveau. La mélodie des phrases interrogatives est descendante rapide et peut dépasser plus de deux niveaux. Pour le cas des énoncés composés de cinq voyelles, elle est légèrement montante (aigu, infra-aigu), puis descendante rapide de l'aigu ou l'infra-aigu à l'infra-grave.

En comparant les deux types de phrases, du point de vue de l'intensité, nous avons constaté que les valeurs des dernières voyelles des phrases exclamatives sont, généralement, supérieures à celles des phrases interrogatives partielles. A la perception, en interaction avec les données de F_0 et de la durée, cela donne l'impression d'une mélodie descendante rapide et brusque pour la phrase interrogative et une mélodie pratiquement monotone pour l'exclamation.

CONCLUSION

En utilisant la seule perception intuitive, Chaker a posé la courbe mélodique de l'interrogation (dite «totale») comme montante et celle de l'exclamation comme descendante. Cependant, d'après les résultats de notre analyse, la phrase interrogative «totale» est caractérisée par une mélodie légèrement montante, puis descendante (uniquement descendante pour les phrases à deux syllabes), avec une dernière voyelle longue. L'exclamative, quant à elle, a une mélodie pratiquement *monotone* (au niveau du médium) en plus de sa dernière voyelle très longue. Ces deux types ne connaissent pas de variations mélodiques brusques, ils ont, par contre, la caractéristique de la dernière voyelle *allongée*.

Quant aux phrases interrogatives «partielles» et déclaratives, elles ont une mélodie montante, puis descendante rapide (brusque), en atteignant les niveaux les plus extrêmes surtout dans leurs chutes. L'interrogative «partielle» connaît une chute mélodique brusque de l'aigu

au grave. Pour ce qui est de la déclarative, sa mélodie est montante (du médium jusqu'à l'un des niveaux supérieurs) puis descendante (en atteignant, généralement, le grave).

Les résultats de cette analyse doivent être complétés par d'autres travaux sur le même sujet, en explorant d'autres parlers. Si nous prenons l'exemple de l'interrogation totale, la forme du contour intonatif connaît une variation régionale. La structure intonative de ce type de phrase serait caractérisée, *dans certaines régions*, par une mélodie montante (telle que prédite par Chaker).

© Seïdh Chalah et Noura Tiziri

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BALLY, Charles, 1951, *Traité de stylistique française*, Paris, Klincksieck.
- CHAKER, Salem, 1983, *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie) : Syntaxe*. Thèse de doctorat, Université de Provence.
- CHALAH, Seïdh, 2004, *Le rôle de l'intonation en syntaxe: étude de cas portant sur l'opposition d'état du nom kabyle (analyse intonosyntaxique de quelques types d'énoncés)*, Mémoire de Magister (en linguistique berbère) : Université de Tizi-Ouzou (Algérie).
- DUBOIS, Jean et al., 1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.
- DELATTRE, Pierre, 1966, Les dix intonations de base du français, *French Review*, 40 (1), pp. 1-14.
- MARTINET, André, 1980, *Eléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin.
- MARTINET, André, 1985, *Syntaxe générale*, Paris, Armand Colin.

- NAIT-ZERRAD, Kamal, 1996, *Grammaire du berbère contemporain (kabyle), T. II- Syntaxe*, Alger, ENAG.
- ROSSI Mario, CHAFCOULOFF, Michel, 1972, Les niveaux intonatifs, *Travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix, I*, Aix-en-Provence, p.167-176.
- ROSSI, Mario et al., 1981, *L'intonation de l'acoustique à la sémantique*, Paris, Klincksieck.
- ROSSI Mario, 1999, *L'intonation, le système du français : description et modélisation*, Paris, Ophrys.

